

Le mécanisme décisionnel dans l'UE,
c'est comme le cricket: il n'y a que
les Anglais qui peuvent comprendre.



Le mécanisme décisionnel au sein de l'UE

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :
Col Dominique Colas

Rédacteur en chef :
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :
Ltt Adeline Blanvillain

Rédacteurs du CESA :
Adc Jean-Paul Talimi
Sgc Fanny Boyer

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Clc Zita Martins Nunes
Clc Stéphanie Moulinou

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Clc Fabrice Moya
Avt Dany Bachelet

Correspondance :
CEMS Air
1 place Joffre,
75700 PARIS SP 07 - BP 43
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Imprimerie moderne de l'Est

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales – Géopolitique

La géopolitique de la Russie 2

Économie

La Chine : forces et faiblesses..... 4

Stratégie de sécurité

L'Europe de l'armement - panorama européen de l'armement : un paysage varié en fonction des secteurs industriels 6

Philosophie

Pascal..... 8

Espace

La politique spatiale russe en 2012..... 10

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

Une campagne aérienne de coercition : l'opération *Allied Force* (1999) 12

Droit et institutions

Institutions européennes, mécanisme décisionnel au sein de l'Union européenne – cadre général - 1 14

Sciences

La recherche sur les embryons 16

Histoire

Les « Années folles » (1919-1929)..... 18

Pensée politique

Les utopies progressistes 20

Éthique

Les choix éthiques..... 22

La bibliothèque essentielle

À la recherche du temps perdu de Marcel Proust 24

Arts

Les artistes surréalistes..... 26

Au fil de la plume 28

La géopolitique de la Russie



Après la chute de l'URSS, la Russie a connu un déclin relatif dans les années 1990, avant de revenir sur le devant de la scène.

Paradoxalement, cette puissance toujours ambitieuse peut sembler, à certains égards, un pays en voie de développement. La Russie, fière héritière de l'URSS, est un acteur majeur

de la géopolitique, difficile à cerner pour les puissances occidentales. Elle fait preuve de faiblesses structurelles pesant sur son développement à long terme.

Les aspirations de puissance de la Grande Russie

La Russie a la stature d'une puissance de premier plan sur la scène internationale grâce à : son imposant territoire riche en matières premières, son appareil de défense, son statut de membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.

Un territoire d'empire : Au carrefour de l'Europe et de l'Asie, la Russie s'étend sur un vaste territoire, le fameux *Heartland* de Mc Kinder, lui offrant de nombreuses façades maritimes de la mer Noire à l'océan Pacifique. Elle est devenue une puissance continentale et maritime, souvent au détriment de ses pays frontaliers parmi lesquels se trouvent la Chine, l'Iran et les pays de l'ex-URSS. La Russie est un voisin encombrant voire menaçant pour la Géorgie, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine, la Moldavie ou les pays Baltes.

Les matières premières, outil économique et diplomatique : Dotée de réserves en hydrocarbures et d'un réseau d'acheminement vers l'Europe et vers l'Asie, elle est un partenaire énergétique incontournable pour les pays européens. Les industries des hydrocarbures lui assurent d'importants revenus (30 % de son PIB en 2010). À l'avenir, la Russie entend garder cette prééminence, d'où son intérêt pour le Grand Nord ou la mer Caspienne. En 2011, la Russie était la dixième puissance économique mondiale.

Un appareil de défense toujours dissuasif : La Russie dispose d'une industrie qui s'exporte bien, la hissant au deuxième rang des exportateurs en armement. Son appareil militaire lui permet d'intervenir dans son étranger proche (les républiques de l'ex-URSS). La Russie affiche sa volonté de conserver une politique de puissance en augmentant son budget de la défense et en rénovant ses forces armées. Son vaste arsenal nucléaire la positionne comme l'interlocuteur privilégié des Occidentaux pour les questions de désarmement et de lutte contre la prolifération nucléaire dans le monde.

Une politique extérieure de puissance : La Russie reste dans une logique d'empire. Elle reste très influente dans son étranger proche, grâce à des alliances politiques, économiques et sécuritaires : la Communauté économique eurasiatique, l'Organisation du traité de sécurité collective, l'Organisation de coopération de Shanghai incluant la Chine, un potentiel rival en Asie centrale, et l'Union de la Russie et de la Biélorussie. À l'international, elle rayonne par son statut de membre du G8 et de l'OMC depuis fin 2011 ainsi que par son siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

La réalité d'une puissance pauvre

La Russie garde les faiblesses d'un pays en voie de développement. Elle ne parvient pas à maîtriser son vaste espace, la corruption et l'instabilité dans le Caucase.

Un trop vaste territoire mal maîtrisé : 75 % de la population russe vit dans l'Ouest du pays sur 25 % du territoire. Sa démographie en recul ne permet pas d'occuper et d'exploiter ce vaste territoire. La Russie redoute une annexion progressive de ses territoires en Extrême-Orient par une population chinoise en forte croissance. Par ailleurs, en raison d'un climat septentrional, la Russie n'a pas su se doter d'un réseau routier et urbain comparable à celui d'un pays développé. Hormis Moscou, Saint-Petersbourg et les régions minières, la majorité des régions russes souffrent de décroissance.

Une économie fragilisée : La Russie vit de ses acquis et non de ses innovations. Elle n'a pas su dynamiser ses régions sinistrées en rénovant leurs outils de production ou investir dans la prospection et le développement de nouveaux gisements. Elle reste à la traîne dans les techniques de pointe ou les industries de bien de consommation. Son économie repose essentiellement sur ses exportations en hydrocarbures. Enfin, elle n'arrive pas à attirer plus d'investissements étrangers en raison de sa corruption.

Un pays encore instable : le Caucase nord assure un débouché sur la mer Noire. Malgré un budget des forces de sécurité en augmentation, elle ne parvient pas à pacifier la région. Les groupes islamistes continuent leur djihad à coup d'attentats suicides. Cette instabilité fait écho à celle qui règne au Caucase sud.

La Russie vit encore des ors du passé. Face à une puissance émergente comme la Chine, sa position future sur l'échiquier international et régional dépendra des choix politiques de son gouvernement. En attendant, la Russie reste un interlocuteur incontournable des puissances occidentales pour des questions sécuritaires.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

La Chine : forces et faiblesses

Héritière d'un empire millénaire, la Chine moderne accumule les superlatifs : pays le plus peuplé du monde et insolente croissance. En 2011, selon le classement établi par le Fonds monétaire international, la Chine est désormais la deuxième puissance économique mondiale. Cette brillante réussite économique cache toutefois des faiblesses.

La deuxième économie du monde : une économie socialiste de marché

En 1992, Deng Xiao Ping, qui succède à Mao après une longue transition, décide la mise en place *d'une économie socialiste de marché*. L'État intervient dans l'orientation et l'organisation du processus de développement économique et social mais désormais l'économie de marché, l'initiative privée et l'ouverture sur l'extérieur sont encouragées. Cette politique a permis à la Chine de devenir l'atelier du monde. Elle produit 85 % du textile mondial, 55 % des produits de l'électronique grand public et elle est devenue le premier exportateur mondial. Depuis 2001, elle réalise un développement économique stable et durable avec des taux de croissance compris entre 8 et 10 %. En mars 2012, elle dispose, selon la Banque populaire de Chine, de réserves de change atteignant 3 300 milliards de dollars (plus de trois trillions de dollars). La plus large partie de ces réserves est placée aux États-Unis dont les marchés financiers sont les seuls suffisamment profonds pour absorber de tels montants, finançant ainsi les déficits américains. Avec la croissance immobilière et le goût pour les modes de vie à l'occidentale, la Chine n'est pas seulement l'atelier du monde mais un marché importateur, une économie émergente intégrée à l'économie mondiale. La Chine est ainsi devenue le premier marché mondial de l'automobile.

Cette brillante réussite s'exprime pleinement lors des Jeux olympiques de 2008. À l'instar du baron Haussmann à Paris, le gouvernement décide de faire de Pékin un modèle de ville à l'occidentale. Il ordonne la construction à l'est de la ville d'un *Central Business District* avec 43 gratte-ciel occupés par des bureaux, des commerces et des appartements de luxe. Pour répondre à l'afflux prévisible de la population, 10 lignes de métro sont construites ainsi que 4 nouvelles gares ferroviaires. Des pôles universitaires et d'immenses centres commerciaux sont aussi bâtis. Cette volonté gouvernementale est relayée par la population qui profite de ces transformations pour s'enrichir.

Toutefois, cette modernisation brutale se fait au dépend de millions de citadins qui sont expulsés sans ménagement et qui voient détruire les *Hutongs*, les maisons traditionnelles en bois organisées autour de ruelles étroites.

Une Chine à deux visages

« La Chine utile » est la Chine orientale parcourue par des vallées fluviales qui débouchent sur la façade Pacifique. Cette partie, très peuplée et fortement urbanisée, est tournée vers le commerce international. Mais les campagnes du sud et de l'ouest sont parmi les espaces les plus pauvres de la planète. L'organisation sociale et politique de l'Asie orientale est fortement empreinte de philosophie confucéenne, respectueuse de l'ordre, de la hiérarchie et de l'autorité. Ainsi, cette population rurale est un réservoir de main-d'œuvre docile de 813 millions de travailleurs payée un dollar par heure. Ces ouvriers corvéables à merci sont parqués dans des villes usines. Ils ne peuvent former des syndicats et leurs propos sont étroitement surveillés par la police (comme pour le reste de la population). Mais de nombreux conflits sociaux ont poussé le gouvernement à augmenter les salaires. Depuis 2010, le salaire minimal a ainsi augmenté de plus de 24 %. Cette hausse accroît les coûts de fabrication et la Chine ne pourra plus produire des produits à prix aussi bas que lors de sa récente croissance. Elle doit aussi répondre aux aspirations de la nouvelle classe moyenne qui entend consommer à son tour. Les entreprises occidentales et japonaises cherchent à conquérir le marché intérieur chinois, riche d'une classe moyenne aisée de 200 millions d'individus. Cette croissance augmente la demande et le prix des matières premières. Ce pays n'a donc cessé que de chercher de nouvelles sources d'approvisionnement, quitte à faire du commerce avec des pays peu scrupuleux sur les droits de l'homme.

Mais ce développement économique se fait au détriment de l'environnement. Selon l'aveu du ministre de l'Écologie chinoise, les pluies acides s'abattent sur un tiers du territoire et les nappes phréatiques sont majoritairement polluées. Dans le nord du pays, les pénuries en eau sont fréquentes. Enfin la population urbaine respire un air contaminé par les industries.

La Chine, qui connaît une croissance sans précédent, doit faire face à de nouveaux défis qui se traduisent par des incertitudes sociales et politiques.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

L'Europe de l'armement - panorama européen de l'armement : un paysage varié en fonction des secteurs industriels

NB: Cet article est le deuxième d'une série de trois, traités aux n°s 87, 88 et 89 des Carnets du Temps.

« Avec l'instrument militaire, vous ne pouvez pas tout faire. Mais sans l'instrument militaire, vous ne pouvez rien faire. » Raymond Aron

Face aux crises et mutations internationales, l'Union européenne devrait pouvoir disposer des moyens nécessaires tant militaires que civilo-militaires afin d'assumer ses ambitions et obligations, notamment afin « de préserver la paix, de prévenir les conflits et de renforcer la sécurité internationale, conformément aux buts et aux principes de la charte des Nations unies... » (Article 21-2-c du traité sur l'Union européenne).

Pour cela, l'UE et plus généralement les pays européens devraient pouvoir se reposer sur une base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE) apte à fournir, à coût maîtrisé, les équipements et systèmes d'armes performants dont leurs forces armées ont besoin (« sécurité d'approvisionnement »). Une telle BITDE, en plus d'asseoir la capacité opérationnelle européenne, assurerait alors son autonomie stratégique militaire à moyen-long terme.

Dans cette perspective, l'industrie de défense européenne n'est pas dépourvue d'atouts. La BITDE reste néanmoins une gageure, limitée par des faiblesses structurelles et aux perspectives incertaines. Toutefois, avant d'esquisser les mythes ou réalités d'une Europe de l'armement, il convient tout d'abord d'essayer d'en dresser un panorama factuel. L'industrie de défense européenne est présente dans tous les secteurs industriels de l'armement (terrestre, naval, aéronautique, missile, espace, électronique). Elle existe, à de rares exceptions, dans tous les pays européens, mais à un niveau très inégal : principalement dans six pays dits pays « LoI » – « *Letter of Intent* » signée en 1998 par la France (FR), le Royaume-Uni (UK), l'Allemagne (DE), l'Italie (IT), la Suède (SW) et l'Espagne (ES). Depuis quelques années, l'industrie européenne de défense a évolué et s'est lancée dans un processus de consolidation afin de faire face à une concurrence internationale de plus en plus

vive (USA, Russie, Israël, Corée, Chine...). Ce mouvement est relativement avancé dans les secteurs de l'aéronautique et de l'espace, moyennement dans celui de l'électronique et peu dans les secteurs naval et terrestre.

L'**aviation militaire** de transport est ainsi consolidée autour d'EADS (FR-DE-ES-UK), mais reste dispersée pour les avions de combat. Dans le **secteur des hélicoptères**, deux acteurs européens coexistent, Eurocopter (EADS) et Agusta-Westland (Finmeccanica-IT). Pour le **spatial**, la consolidation des lanceurs spatiaux est bien engagée autour d'EADS et d'Arianespace (FR-DE-IT-ES-SW-Belgique-Danemark-Pays-Bas-Norvège-Suisse), tout comme celle des activités satellites autour de deux acteurs transnationaux, EADS Astrium (FR-UK-DE) et Thales Alenia Space (FR-IT).

Dans le secteur de l'**électronique**, Thales (FR), Finmeccanica (IT), BAE (UK) ont poursuivi leur croissance à l'international. Le rapprochement en 2004 entre SNECMA et SAGEM (FR) a aussi fait émerger un nouveau groupe, Safran, de taille mondiale dans les équipements électroniques et aéronautiques.

La consolidation pour les missiles tactiques s'est, elle, opérée autour du groupe MBDA (FR-UK-IT-DE).

Pour le **secteur naval**, le panorama est encore très dispersé malgré la création de DCNS (FR), rapprochement de DCN et Thales, et la fusion entre Thyssen Krupp et HDW dans TKMS (DE).

Dans le **domaine terrestre**, la fragmentation domine également, mis à part deux grands mouvements de consolidation ces dernières années : d'une part, l'américain General Dynamics (GD) a racheté entre 2001 et 2003 plusieurs sociétés européennes de rang moyen ; d'autre part, BAE Systems (UK) est devenu un acteur majeur du domaine terrestre en Europe et aux États-Unis par des rachats sur les deux continents en 2004 et 2005. En France, la principale entreprise de ce secteur est Nexter (ex-GIAT), acteur de taille moyenne (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2010).

Il faut espérer que cette consolidation de l'Europe de la défense, qui recouvre tous les secteurs industriels de l'armement à travers ses sociétés spécialisées, puisse faire face aux crises et aux mutations internationales.

Pascal

Approches du problème politique aux XVII^e et XVIII^e siècles – Hobbes, Rousseau, Pascal



La thèse fondamentale du *Contrat social* est la distinction entre la force et le droit, la contrainte et l'obligation : entre ce que Rousseau nomme un « acte de nécessité » et un « acte de volonté » : « Céder à la force est un acte de nécessité, non de volonté ». L'ordre social ne saurait être fondé sur la force mais seulement sur « le libre consentement de celui qui s'oblige » – en un mot sur le Contrat. Cette distinction est nécessaire d'un point de vue conceptuel, sous peine de tomber dans la confusion d'un « droit du plus fort » dont Calliclès, dès l'antiquité, s'était fait le défenseur. Mais on peut se demander si elle ne doit pas être nuancée d'un point de vue pratique.

Toute la réflexion pascalienne sur les rapports justice-force, et d'une manière générale sur la politique, peut être lue comme un effort pour dépasser cette antinomie du droit et de la force. L'idée fondamentale est que, depuis la chute, l'homme ayant perdu sa vraie nature n'a plus accès au monde des essences pures : « Il y a bien un droit naturel, mais cette belle raison corrompue a tout corrompu », ou encore, et de manière plus radicale, « *Veri juris* : nous n'en avons plus ». L'homme est condamné – renonçant à une justice absolue inatteignable – à se contenter du droit positif. Pascal n'ignore pas la contingence et la variabilité d'un tel droit. Il affirmera, après Montaigne : « *Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ; plaisante justice qu'une rivière borne.* » Il sait que les lois sont contingentes, et non justes en elles-mêmes. Mais il sait aussi que les lois permettent de sauvegarder ce minimum d'ordre sans lequel aucune vie commune ne serait possible. Le respect du droit positif a du moins le mérite de nous préserver de la « guerre civile » qui est « le pire des maux ». On voit comment « le mieux est l'ennemi du bien ». Il convient d'insister sur ce point, car il est fondamental pour comprendre la pensée de Pascal.

Le mieux est l'ennemi du bien

Dans la *Pensée* « Gradation » (90, éd. Lafuma), Pascal distingue plusieurs niveaux de compréhension, dont on retiendra les principaux : le peuple, le demi habile, l'habile. Le peuple, d'abord. Pascal affirme à la fois que les opinions du peuple sont saines et qu'elles sont vaines. Saines, puisqu'il obéit aux

lois existantes, aux coutumes établies etc., ce qui est bien la seule attitude raisonnable qui soit. Vaines, car si le peuple *agit bien*, il *pense mal* : il obéit aux lois parce qu'il les croit justes alors que les hommes n'ont plus accès à la justice absolue. C'est sur ce point que s'articule la critique du *demi habile, plus savant* que le peuple mais *moins sage* que lui. Il sait la contingence de l'ordre social existant, mais il en tire une conséquence désastreuse : il prétend refuser cet ordre, qui a du moins le mérite d'exister, tout bouleverser pour établir des lois qui seraient intrinsèquement justes. Le propre de l'*habile* (comme du chrétien parfait) est d'avoir perçu le danger : la loi est certes contingente, mais à vouloir « *sonder les coutumes et les lois* » on risque de tout perdre. Si l'*habile pense et agit bien*, c'est qu'il possède cette « pensée de derrière » qui est d'ordre *politique*: l'idée que la guerre civile est le pire des maux (*Pensée 94*).

Justice, force, violence

La pensée pascalienne est une mise en garde contre tout angélisme – toute utopie – qui serait tout à la fois dangereux politiquement et impie d'un point de vue religieux puisqu'il méconnaît les conséquences anthropologiques de la chute. C'est cette voie moyenne que l'on retrouve dans la méditation sur les rapports justice-force. Sans doute l'idéal serait-il de fonder l'ordre social sur la justice. Mais cet idéal est hors d'atteinte : les hommes ne savent plus ce qu'est la justice et celle-ci est « *sujette à dispute* ». Il faut donc se rabattre sur une solution de compromis, imparfaite, mais à la mesure de l'homme. On a ainsi fondé l'ordre social sur la force, qui a le mérite d'être « *très reconnaissable et sans dispute* ». Et, pour éviter toute fronde, on a laissé croire au peuple que cet ordre était fondé sur la justice. On a « *pipé le peuple pour son bien* ». C'est ce que Pascal affirme lorsqu'il écrit, à la fin de la *Pensée 103* : « *Et ainsi, ne pouvant faire que le juste fût fort, on a fait que le fort fût juste.* »

Cet ordre, pour fondé sur la force qu'il soit (et non sur la justice), n'en est pas moins réellement juste dans la mesure où il nous préserve de la *violence* qu'est la guerre civile. La réflexion sur les rapports justice-force est plus complexe qu'elle ne paraît au premier abord. Il s'agit en réalité d'une relation à *trois termes* : *justice, force, violence*. Et le dernier terme a ici son importance, puisque c'est la volonté d'éviter la violence qui conduit à transiger, c'est-à-dire à accepter que l'ordre social soit fondé non sur la pure justice mais sur la force. Une *force* qui se trouve ainsi, au sens étymologique du terme, *justifiée*.

La politique spatiale russe en 2012

Alors qu'en 2011 la Russie a accumulé des déconvenues, tant dans le domaine des lanceurs que dans celui des applications et de l'exploration spatiales, la publication, au printemps 2012, d'un projet affichant une nouvelle stratégie pour 2030 témoigne de l'affichage par le pouvoir politique d'une ferme volonté de revenir sur le devant de la scène spatiale internationale.

L'analyse de la politique spatiale russe doit donc être organisée en deux volets distincts, en présentant l'état actuel du secteur et ses difficultés mais aussi les nouvelles ambitions affichées. Il s'agira d'apprécier les moyens dont dispose la Russie pour réaliser ces objectifs et d'évaluer ses chances de succès, à terme (*cf.* n° 89 des CDT). Cette vision complète des composantes du devenir des capacités spatiales russes est d'autant plus nécessaire que leur niveau de développement dans les années à venir va avoir un effet significatif sur les équilibres futurs entre les différentes puissances spatiales et les possibles recompositions d'équilibre.

1. Le spatial russe à la recherche d'un nouveau souffle

La disparition des compétences spatiales russes a été au cœur de nombreux travaux d'experts impressionnés par le désintérêt du pouvoir central pour ce secteur d'activité, depuis la fin de l'Union soviétique jusqu'à la première présidence de V. Poutine, en 2000. Pour autant, si cette chronique d'une mort annoncée s'est avérée erronée, cette survie s'est faite au prix d'une exploitation intensive des moyens existants et du renoncement d'une mise à niveau des techniques.

La situation actuelle du secteur témoigne, en fait, de multiples ambiguïtés. Elle présente des réalisations spatiales encore fragiles dans un contexte budgétaire en augmentation.

2. Des échecs symboliquement coûteux

Les échecs enregistrés en 2011 touchaient un domaine d'excellence traditionnel des activités russes, celui du lancement. Dans le même registre, les retards dans le développement du nouveau lanceur *Angara*, destiné à remplacer le lanceur *Proton*, alimentent un certain pessimisme sur une dégradation définitive de la fiabilité des techniques russes. Par comparaison, la perte de la sonde *Phobos*, destinée à l'exploration martienne, est apparue moins surprenante, tant le programme a connu de retards et d'aléas, mais elle montre *a minima* que les difficultés de la science spatiale russe ne sont pas résolues. Enfin, ces revers ont une dimension politique non négligeable dans la mesure

où la communauté internationale dépend désormais des moyens russes pour assurer exclusivement le transport des équipages et, très largement, le ravitaillement de la Station spatiale internationale, si bien que certains Occidentaux se sont ouvertement interrogés sur le bien-fondé de cette dépendance, tandis que les partenaires du programme *Phobos* ne cachaient pas leur déception.

Ces échecs ont été d'autant plus mal supportés par le pouvoir politique russe que les moyens financiers consacrés à l'espace augmentent régulièrement. Cependant, s'il est vrai que le niveau de financement du secteur spatial a été largement relevé, passant de 500 M de dollars en 2002 à 5 Md en 2012, il reste toutefois limité comparé aux budgets occidentaux (7 Md), et américains (plus de 35 Md). De plus, même si quelques éléments de faiblesse restent récurrents – obsolescence d'une partie de l'outil de production industriel ; retard toujours important dans le domaine des composants électroniques ; difficulté à renouveler le personnel en recrutant des ingénieurs et des techniciens qualifiés ; lenteur impressionnante des processus de réorganisation et de concentration des entreprises –, il faut aussi noter qu'une page se tourne.

3. De nouveaux moyens et des résultats encourageants

Le renouveau des capacités spatiales russes qui se manifeste depuis 2003 va en s'accéléralant. Il apparaît dans l'augmentation des lancements annuels comme dans la mise en place de nouveaux programmes, dans les efforts de réorganisation administrative et dans l'augmentation des budgets. La multiplication des interventions du tandem composé de D. Medvedev et de V. Poutine, la volonté de clarification des responsabilités avec un souci manifeste de renforcer la synergie entre activités civiles et militaires s'inscrivent dans une vision du spatial qui retrouve son rang dans les préoccupations d'intérêt national. Ce phénomène correspond à une volonté de réconcilier la Russie d'aujourd'hui avec son histoire en capitalisant sur des éléments de réussite passée dont le spatial représentait un des fleurons. Cependant, l'histoire du secteur spatial russe a montré que, laissées à elles-mêmes, ses entreprises ont été capables de préserver le cœur de leurs compétences en commercialisant leurs domaines d'excellence mais qu'elles ont en même temps lentement perdu leur avance, au risque de compromettre le futur et qu'il faut du temps pour retrouver une dynamique véritable.

Aujourd'hui, la reconstitution de la constellation *Glonass*, le succès du lanceur *Soyouz* en Guyane, la reprise des lancements depuis la plate-forme *Sea Launch* qui appartient désormais entièrement à la Russie témoignent de la réalité d'une remise à niveau croissante des moyens russes.

Une campagne aérienne de coercition : l'opération *Allied Force* (1999)

La campagne aérienne au Kosovo n'est pas une guerre aérienne au sens classique du terme, telle qu'elle a pu être conduite dans le Golfe en 1991. Il s'agit du dernier soubresaut du processus de démantèlement de l'ancienne république fédérale de Yougoslavie qui a commencé en 1991. Dans ce dernier épisode, la communauté internationale décide de faire pression sur le régime de Milosevic par un usage limité de la force militaire pour parvenir à un arrêt des violences contre la population civile et à un accord négocié sur le statut du Kosovo. C'est une opération de diplomatie coercitive qui entend parvenir à une solution négociée par l'emploi limité et graduel de la force aérienne. Le général Wesley Clark, SACEUR (Commandement suprême des forces alliées en Europe), écrira : « *Le but principal de l'OTAN était de donner les moyens à la diplomatie de s'affirmer.* » Mais, il s'agit, selon l'expression employée à l'époque, d'*Immaculate Coercion*, c'est-à-dire d'une diplomatie coercitive couplée avec le désir de limiter au maximum les pertes en vies humaines amies et les possibles dommages collatéraux.

La situation au Kosovo devient un réel sujet de préoccupation internationale à partir du printemps 1998, mais c'est après l'échec des négociations diplomatiques et notamment de la conférence de Rambouillet en mars 1999 que l'OTAN décide de bombarder la Serbie. Si le consensus s'opère assez tôt au sein de l'Alliance atlantique pour ne pas employer de forces terrestres compte tenu de la présence de l'armée serbe sur le terrain et de faire intervenir uniquement l'aviation, les avis divergent sur la manière d'employer la puissance aérienne. Le général Michael Short, qui commande les forces aériennes du théâtre sud préférerait une campagne de bombardement courte, massive et intensive sur des objectifs stratégiques pour obtenir un résultat rapide. Il se heurte au général Clark qui opte pour une campagne progressive ciblant d'abord les matériels et les infrastructures des forces serbes déployées au Kosovo. Au-delà de l'efficacité militaire recherchée par le général Short, le SACEUR cherche avant tout à préserver la cohésion de l'Alliance atlantique dont certains membres n'acceptent qu'avec une grande réticence l'emploi de la force contre la Serbie.

Lorsque les premières frappes sont déclenchées le 24 mars, aucune stratégie claire n'a été définie. Les planificateurs ont proposé une liste d'une cinquantaine d'objectifs pour une campagne aérienne d'environ trois jours. Ce n'est que vers le milieu du mois d'avril après quatre semaines de frappes aériennes que la stratégie de l'Alliance commence à se mettre en place et que le général Short reçoit l'autorisation de frapper des objectifs civils liés à la conduite des opérations militaires au Kosovo ou participant au pouvoir du président Milosevic et de son entourage. Parallèlement, les opérations aériennes s'intensifient grâce au renfort de moyens aériens supplémentaires. La campagne subit un nouveau tournant fin mai lorsque l'éventualité d'une opération terrestre commence à être discutée au sein de l'Alliance. Au sol, les milices de l'UCK lancent une offensive majeure contre les forces serbes. Baptisée Arrow, elle rassemble 4 000 miliciens et bénéficie du soutien de l'artillerie albanaise. Les forces aériennes de l'OTAN agissent alors de manière coordonnée avec les rebelles qui transmettent depuis le 10 mai des renseignements à l'OTAN sur les positions serbes et communiquent leur propre position. Finalement, début juin, l'émissaire russe Viktor Tchernomyrdine obtient du président son accord aux conditions définies par l'OTAN. Les bombardements sont arrêtés le 10 juin après l'accord de Kumanovo entre les autorités militaires serbes et l'OTAN.

La campagne aérienne aura duré 78 jours. La moyenne des sorties offensives qui était de l'ordre de 30 à 50 par jour au cours de la première semaine, puis de 100 à la fin du premier mois passe à 300 à la fin du mois de mai. À l'issue des opérations, 1 000 avions – dont environ 80 français – sont rassemblés au lieu des 350 initiaux. Lors des 38 000 sorties aériennes, seuls un *F-117* et un *F-16* sont abattus. Les seuls morts de l'OTAN sont l'équipage d'un *AH-64 Apache* qui s'est écrasé en Albanie à la suite d'un entraînement. Selon les estimations de l'OTAN, environ 5 000 militaires serbes sont morts au cours des opérations et une vingtaine de tirs ont entraîné des dommages collatéraux dont celui sur l'ambassade chinoise de Belgrade le 7 mai. Si les résultats tactiques des bombardements aériens sont jugés très décevants, l'arme aérienne a constitué le principal instrument de la stratégie de l'OTAN. Elle a permis de résoudre la crise du Kosovo sans rompre le consensus politique au sein de l'Alliance tandis qu'elle a empêché Milosevic de poursuivre la stratégie qu'il avait choisie.

Institutions européennes, mécanisme décisionnel au sein de l'Union européenne – cadre général - 1

(Cycle de trois numéros des Carnets du Temps)

NB : Cet article est le premier d'une série de trois, traités aux n^{os} 88, 89 et 90 des Carnets du Temps

L'Union européenne (UE) ne fonctionne pas selon un format juridique classique. Elle est fondée sur un système politique original, qui n'a cessé d'évoluer depuis cinquante ans, en particulier avec le traité de Lisbonne (2007). Cet article présente le cadre général du processus décisionnel européen, fondé sur une « codécision » entre la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen.

Les lois, et de façon plus générale les politiques adoptées par l'Union européenne, sont le résultat de décisions prises par le triangle institutionnel suivant, sur le mode de la *codécision*, devenue « *procédure législative ordinaire* » à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne :

- **la Commission européenne**, organe indépendant des États et garante de l'intérêt général des Européens, est chargée de définir l'intérêt commun de l'Union. Elle dispose du *droit d'initiative* et assure la mise en œuvre des politiques européennes. Elle propose la nouvelle législation, mais l'adoption des actes législatifs (principalement directives et règlements) incombe au Conseil et au Parlement. Avant d'émettre une proposition, elle évalue les conséquences possibles sur le plan économique, social et environnemental en procédant à des analyses d'impact.

- **le Conseil de l'Union européenne**, qui représente les États membres. Il s'agit de l'institution décisionnelle principale, qui donne les grandes impulsions politiques de l'Union. Dans certains cas, le Conseil de l'UE peut agir seul, en dérogation du processus de codécision mentionné ci-dessus.

- **le Parlement européen**, qui représente les peuples. Il partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Conseil. Il arrête les accords internationaux négociés au préalable par la Commission européenne. C'est la procédure la plus courante pour adopter la législation de l'UE. Les propositions législatives doivent être approuvées à la fois par le Parlement européen, qui est directement élu par les citoyens, et par le Conseil, qui réunit les gouvernements des 27 États membres. Le Parlement européen a le pouvoir de bloquer une proposition s'il est en désaccord avec le Conseil. Mais il peut mettre en place d'autres procédures :

- la **procédure de consultation**, qui signifie que le Conseil doit prendre l'avis (non contraignant) du Parlement avant de prendre une décision,
- la **procédure de coopération**, qui signifie que le Parlement peut imposer au Conseil l'acceptation d'amendements aux propositions de la Commission, adoptés à la majorité absolue et repris par la Commission,
- la **procédure d'avis conforme**, qui implique l'approbation expresse et indispensable du Parlement européen pour que le Conseil puisse prendre une décision.

La fonction législative européenne compte deux grands volets :

- celui du **droit primaire** : ce sont les **traités** qui définissent les règles fondamentales sur lesquelles l'Union européenne fonde son action. Ils définissent les objectifs visés par l'UE, les règles de fonctionnement des institutions européennes, les procédures à suivre pour prendre des décisions et les relations entre l'UE et les États membres. Toutes les actions entreprises par l'UE découlent des traités européens, approuvés par les États membres, car il est impossible de légiférer dans un domaine s'il ne fait pas d'abord l'objet d'un traité. Ces traités peuvent être modifiés, par exemple pour renforcer l'efficacité et la transparence de l'UE, s'adapter à l'accueil de nouveaux États membres ou élargir la coopération entre les pays de l'UE à de nouveaux domaines.

- celui du **droit dérivé** : les institutions européennes peuvent adopter, aux termes de l'article 288 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), des actes législatifs tels des **règlements**, **directives**, **décisions** ou encore des **recommandations** ou **avis**, qui découlent des principes et des objectifs définis dans les traités. L'Union européenne adopte différents types d'actes législatifs, qui visent à remplir les objectifs fixés dans les traités. Tous ne sont pas contraignants. Certains s'appliquent à tous les pays de l'UE, d'autres uniquement à certains :

- les **directives** instaurent des objectifs communs à tous les États membres (application sous 1 ou 2 ans), mais laissent aux autorités nationales le soin de décider de la forme et des méthodes à adopter pour atteindre ces objectifs ;

- les **règlements** sont des actes législatifs contraignants, qui doivent être mis en œuvre dans leur intégralité, dans toute l'Union européenne ;

- les **recommandations** et les **avis** ont un caractère non contraignant.

Le mécanisme décisionnel de l'UE répond donc à une organisation triangulaire particulière fondée sur la codécision et destinée à défendre à la fois les intérêts des États membres, des peuples et, plus globalement, de l'Europe.

Sous la haute direction de monsieur Patrick-Louis Hubert, magistrat consulaire - juge au tribunal de commerce de Paris

La recherche sur les embryons

La recherche scientifique a considérablement agrandi son domaine d'investigation durant ces dernières décennies. Ainsi, la recherche sur les cellules embryonnaires s'est développée afin d'envisager de nouvelles pistes thérapeutiques, y compris pour des maladies non réputées incurables. Toutefois, lorsque ces recherches touchent l'humain, le législateur entend encadrer ces travaux afin de limiter les éventuelles dérives.

Les cellules souches embryonnaires

Le zygote, appelé cellule œuf, est la toute première cellule d'un individu. Résultat de la fusion d'un spermatozoïde et d'un ovule, elle contient tout le matériel génétique d'un être vivant. Après un rapide processus de division, elle constitue pendant plusieurs mois un embryon avant de devenir un fœtus. Les cellules souches sont prélevées à différents moments selon le but recherché. Elles sont à l'origine à la fois des organes et des cellules qui les composent.

Les recherches en cours consistent à dériver de nouvelles lignées sur des embryons porteurs d'une anomalie chromosomique, et à identifier des caractéristiques moléculaires fondamentales des cellules souches embryonnaires et de leurs dérivés différenciés. Elles visent également à optimiser les conditions de culture et à tester l'efficacité des molécules.

Les recherches récentes sur les cellules souches démontrent qu'elles sont capables de se multiplier en entretenant le clone de cellules, dont on peut dire ainsi qu'il s'auto-renouvelle. Cette découverte offre un espoir en matière de réparation et de remplacement des cellules et des tissus endommagés ou disparus. Elle entrouvre donc un espoir de guérison des maladies graves ou incurables. Dans certaines cliniques, des thérapies sont déjà utilisées à partir des cellules souches issues du cordon ombilical. **Ainsi, pour la première fois au monde en janvier 2011, une société américaine a conduit des essais concluants sur deux patientes atteintes de maladies graves de l'œil.**

Cadre juridique

Pour pratiquer ces recherches, les scientifiques doivent se plier à une législation qui varie selon les pays. Au Royaume-Uni, la loi autorise la recherche alors qu'en Allemagne ou en Pologne elle est interdite. La France fait exception car la loi de 2004⁽¹⁾, modifiée en 2011, interdit la recherche sur l'embryon humain mais « *par dérogation et pour une durée limitée à cinq ans, les recherches peuvent être autorisées sur l'embryon et les cellules embryonnaires* ». Cette auto-

risation s'accompagne de sept conditions dont la possibilité de « *permettre des progrès thérapeutiques majeurs* ». La loi interdit tout développement industriel des recherches. Ces recherches sont menées sous la responsabilité de l'Agence de la biomédecine, seule habilitée à délivrer des autorisations. S'agissant des travaux sur les embryons humains, l'autorisation parentale est nécessaire. Entre 2004 et 2008, l'agence a délivré 47 protocoles de recherche.

Des interrogations demeurent

Les scientifiques s'intéressent aux cellules souches embryonnaires capables de se multiplier à l'identique, pour les utiliser en thérapie cellulaire afin de remplacer par des cellules saines les cellules malades ou disparues. Cette pratique peut conduire à la destruction de l'embryon dont certains scientifiques et homme politiques affirment la nature humaine. Ils souhaitent clore tous les débats bioéthiques qui ont lieu depuis des décennies par le seul rappel au respect du Code civil et à une ligne de son article 16 : « *La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie.* »

Cette pratique soulève de plus une autre question bioéthique car elle peut conduire au clonage d'êtres humains. Elle est actuellement interdite en France.

À ce jour, la brebis Dolly demeure le seul clonage réussi (par des scientifiques anglais en 1998).

Toutefois, Marc Peschanski, directeur de l'Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques (ISTEM) et le généticien Axel Kahn défendent la recherche embryonnaire : « *La recherche sur l'embryon est légitime et nécessaire.* » Ils dénoncent la loi de 2011 en estimant qu'elle ralentit les progrès scientifiques et craignent que la France ne puisse rattraper les autres universités. Ce statut juridique particulier freine en effet les investissements privés qui craignent d'être hors la loi.

La recherche embryonnaire soulève bien des espérances scientifiques mais, selon le député Pierre-Louis Fagniez, « *le développement de traitements à court terme (à partir de cellules souches embryonnaires) n'est pas sérieusement envisageable dans l'état actuel des connaissances. Il existe un décalage entre la réalité scientifique et le discours médiatique qui sous-estime bien souvent ces difficultés* ». ⁽²⁾

1. Décret d'application n° 2006-121 du 6 février 2006.

2. Rapport de Pierre-Louis Fagniez, *Cellules souches et choix éthiques*, novembre 2006, p. 59-60.

Les « Années folles » (1919-1929)

Après la grande hécatombe, le soulagement de la population, la fin des privations et la fureur de vivre expliquent le succès des nouvelles formes de plaisir : on assiste en effet à l'essor du music-hall, de la danse (tango, charleston...), du jazz, du cinéma (muet jusqu'à la fin des années 1920), de la « TSF ⁽¹⁾ », de l'automobile. Qualifiées de « folles », les années vingt voient la consommation d'alcool quadrupler en France, les mœurs se libéraliser, la mode vestimentaire se transformer et les femmes, qui ont pris pendant la guerre la place des hommes à l'usine et aux champs, s'émanciper, mais le Sénat leur refuse toujours le droit de vote.



Otto Dix, *Grossstadt* (détail du triptyque, 1927), musée de Stuttgart.

« À la garçonne »

La crise morale est très profonde : ceux qui rentrent trouvent leur famille modifiée. L'absence prolongée des hommes a entamé l'autorité des pères et des maris. Les femmes qui ont dû assurer seules les charges familiales ont acquis une certaine indépendance et accèdent à des postes de responsabilité, notamment dans les bureaux et les professions libérales. La condition féminine change, le féminisme progresse, la mode se transforme, les jupes raccourcissent, les cheveux sont coupés « à la garçonne », à l'image de l'héroïne du roman *La Garçonne* (1922) de Victor Margueritte, qui devient un modèle pour les femmes.

« Nouveaux riches » et « nouveaux pauvres »

La France, sortie victorieuse de la guerre, est affaiblie sur les plans moral et économique. Financièrement, certains ont profité de la guerre, comme les fournisseurs de matériel de guerre, mais les rentiers ont pour la plupart été ruinés en raison de l'inflation, et l'opposition entre « nouveaux riches » et « nouveaux pauvres » devient un thème des romans et du théâtre d'après-guerre. Spéculateurs et « nouveaux riches » affichent leur fortune, suscitant bien des rancœurs parmi les anciens combattants et ceux que la guerre a appauvris. Beaucoup s'interrogent : « *À quoi bon économiser puisque l'argent ne cesse de perdre de sa valeur ? Ne vaut-il pas mieux dépenser, consommer, jouir de la vie ?* » Après avoir connu les privations, nombreux sont les Français qui souhaitent une vie meilleure, davantage de confort domestique et d'abord l'électricité, ainsi que l'accès aux moyens de communication de

masse, comme la TSF, le téléphone. Dans le même temps, les moyens de transport modernes, comme l'automobile, sont de plus en plus utilisés.

Surréalisme, music-hall, jazz et tango...

Ce désir de jouir de la vie après les souffrances et les privations du temps de guerre se traduit aussi par la fréquentation accrue des lieux de plaisir : fêtes populaires, cinémas, boîtes de nuit, dancings sont pris d'assaut. L'industrie du disque se développe avec les progrès de l'enregistrement électrique et la commercialisation des phonographes à aiguille des frères Pathé. La radio permet leur diffusion à un large public – l'émetteur de la tour Eiffel est mis en service en 1922. Les vedettes de la chanson connaissent un formidable succès : Joséphine Baker (*Revue nègre*, 1925), Mistinguett, Édith Piaf, Charles Trenet... Partout on danse et sur des rythmes nouveaux : le charleston, le *fox-trot*, le *one-step*, le tango importé d'Argentine, la samba ou encore la rumba ; Paris découvre le jazz issu du folklore noir américain.

Le surréalisme, l'art des « Années folles »

Paris devient une capitale de l'art moderne : l'Art déco triomphe. C'est aussi à Paris que s'épanouit le mouvement surréaliste (1924), dont le grand théoricien est André Breton. Le surréalisme cherche la sincérité et la vérité dans l'exploration de l'inconscient et influence les poètes Aragon et Éluard, les peintres Max Ernst, Picabia et Picasso, Marc Chagall, Maurice Utrillo. Tous créent un univers insolite, traduisant non plus la réalité conventionnelle, mais les pulsions profondes de l'esprit libéré de toutes entraves.

Des « Années folles » qui doutent

Ces « Années folles » sont des années d'étourdissement, mais aussi et surtout des années de doute. Très tôt, les intellectuels ont pris conscience que la guerre a ouvert une profonde crise des valeurs. Au lendemain du conflit, Paul Valéry écrit ainsi : « *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles...* » Ainsi, derrière l'apparente frivolité des « Années folles » symbolisées par l'engouement pour l'exotisme du jazz et de l'art nègre, un mouvement plus profond remet en question la connaissance de la matière en même temps que la vision de l'homme. Les « Années folles » prennent fin avec les années trente, la démission du président du Conseil Raymond Poincaré (1929) et le krach boursier américain qui atteint la France en 1931, déclenchant une crise économique, morale et politique.

1. Télégraphie sans fil : permet de recevoir les émissions diffusées sur les ondes radio.

[Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne](#)

Les utopies progressistes

Les idéologies progressistes acceptent la modernité et ses expressions dominantes, mais elles en retiennent des interprétations erronées, de manière à se flatter de procurer les bénéfices de la modernité et d'en abolir les inconvénients.

Elles sont définies par leur acceptation de la modernité et par la promesse d'un dépassement de ses aspects négatifs. Ce sont des utopies modernistes fondées sur des interprétations irrationnelles de la modernité. Leurs thèmes principaux sont révélés par la considération des cinq développements qui définissent la modernité. Sur chacun d'eux, il est possible de tenir des points de vue soit rationnels et non idéologiques, soit irrationnels et idéologiques.

La raison révèle la nature de la **démocratie** et en souligne aussi bien les vertus que les limites. Ainsi de l'égalité. La démocratie stipule l'identité des citoyens en tant que sources des relations de pouvoir, nullement leur égalité en termes de richesse, de prestige et de pouvoir. Une perversion idéologique consiste à confondre démocratie et égalité, à faire de l'égalité en tout un objectif prioritaire, à se persuader qu'elle peut être réalisée et à recourir à tous les moyens pour l'instaurer dans les faits. La raison et l'expérience démontrent que la stratification sociale s'impose toujours. **L'égalitarisme** est une position idéologique irrationnelle, dont le projet exige le recours à l'idéocratie, signale la mort de la démocratie et inflige des catastrophes.

La **science** est, aux yeux de la raison, un mode du connaître, efficace par sa capacité à expliquer le réel et à en tirer des applications pratiques. Mais la raison montre aussi que la science est un mode du connaître parmi d'autres et qu'il a ses limites. Une déviation irrationnelle ramène tous les modes du connaître à la seule science, se convainc qu'elle ignore toute limite et se persuade qu'elle permet résoudre tous les problèmes humains, individuels et collectifs, à la perfection. Le **scientisme** est une idéologie irrationnelle, dont l'application idéocratique est la **technocratie**.

L'individuation, selon la raison, confère la responsabilité de toutes les activités humaines à l'individu. Elle n'abolit pas la coopération, mais la rend volontaire. Elle ne sanctionne pas la licence de penser, dire et faire n'importe

quoi, mais impose de tenir que le vrai et le faux, le bien et le mal, l'utile et le nuisible sont des réalités indépendantes, que l'individu doit fréquenter, en mettant en œuvre ses dotations naturelles et à ses risques et périls. L'individuation mal interprétée se développe en deux idéologies opposées, l'une et l'autre irrationnelles. **L'individualisme** revendique pour l'individu la licence au-delà de la liberté et prétend en faire la mesure de toutes choses. Le **communautarisme** confond individuation et individualisme et prédit des catastrophes, qu'il prétend prévenir en enfermant l'individu dans des collectifs.

Aux yeux de la raison, le **développement économique** multiplie les ressources au service des besoins humains, individuels et collectifs. Il repose sur des droits de propriété, des marchés réglés, la liberté d'initiative et l'injection d'innovations tirées des sciences. L'augmentation des ressources est accompagnée de conséquences déplorables, l'expansion des besoins, l'inégalité des distributions, l'instabilité des positions, la transformation de tout en marchandises. La raison prononce qu'elles peuvent être atténuées par le bon usage éthique des biens matériels, mais que, pour un temps indéterminé, l'humanité est emportée dans une mutation irrésistible, avant de parvenir, un jour, à un nouvel état stationnaire. Le **socialisme** est une perversion idéologique, qui promet un développement débarrassé de tous ses accompagnements négatifs, grâce à la suppression des marchés, de la propriété et de la liberté d'initiative et au transfert de la gestion économique à des agences étatiques. Le résultat est une catastrophe économique, en termes de gaspillages, de pénuries et de pillages de la nature.

D'un point de vue rationnel, la **différenciation des ordres** est la concentration de chaque ordre sur sa fin propre et l'insistance sur les moyens appropriés à sa poursuite. Elle rend chacun actif dans plusieurs ordres, à la fois citoyen, producteur et consommateur, membre d'associations variées, organisateur de ses loisirs, participant dans un couple ou un ménage... Deux conséquences fâcheuses sont à craindre : des déséquilibres entre les ordres et des difficultés individuelles dans la gestion d'engagements multiples. L'irraison et l'utopie se flattent de réussir l'intégration des activités disjointes et des individus écartelés dans un projet unique commun et dans une aventure collective. Le propos en est rendu « totalitaire ».

Les choix éthiques

Le choix entre les éthiques religieuse ou séculière n'est pas décidable rationnellement, ni celui entre les religions et les sagesse disponibles. Les choix sont traditionnellement imposés par les mœurs et la culture. La modernité et la mondialisation en transfèrent la responsabilité aux individus eux-mêmes, au risque de désarroi.

Le tableau des éthiques de la bonne vie peut être construit rationnellement, en partant du syllogisme métaphysique de la contingence et de l'absolu et en en déduisant toutes les conséquences, jusqu'à faire émerger des religions et des sagesse. Si l'on complète le tableau par le volet éthique de la vie bonne, occupé par les fins, leurs régimes, les états, les devoirs, les compétences et les vertus, on fait émerger un objet distinct, susceptible d'être pris en charge par une science spécialisée, qui pourrait s'appeler l'éthologie. Elle devrait préciser la place de l'éthique dans les sociétés humaines. En effet, les cultures et les civilisations trouvent leur inspiration principale dans les choix éthiques qu'elles effectuent, car ils imprègnent les existences, définissent les orientations et guident les actions, les cognitions et les factions. Que resterait-il de la civilisation européenne, identifiée pendant près de deux mille ans à la chrétienté latine, si l'on abolissait par la pensée les contributions du christianisme ? De même en Inde, en lui soustrayant le brahmanisme, le jaïnisme, le bouddhisme, l'hindouisme, ou bien le taoïsme, le confucéisme et le bouddhisme en Chine ?

Le tableau est rationnel. Pourtant, il est impossible d'effectuer rationnellement aucun choix, du moins en ce qui concerne le département de la bonne vie et des fins dernières. Au niveau collectif, aucun argument décisif ne permet de percer l'énigme étrange, imposée par le constat que, à l'ouest de l'Indus, l'Asie antérieure et, à sa suite, l'Europe ont exploré et développé de manière dominante les religions centrées sur un Dieu Transcendant, Personnel et Créateur, jusqu'à en produire, dans le christianisme, la version peut-être la plus achevée, alors que, à l'est de l'Indus, les religions de l'Immanence Impersonnelle ont fait l'objet d'une attention presque exclusive, jusqu'à en formuler l'expression peut-être la plus aboutie dans le bouddhisme. On ne s'explique pas non plus pourquoi les élites chinoises ont privilégié, dès la plus haute antiquité accessible par la documentation, les éthiques séculières et trouvé dans la dialectique du yin et du yang une

figure du Devenir métaphysique. Les documents manquent pour remonter plus haut dans le temps mais ils ne procureraient aucune clé décisive. Il faut s'incliner devant l'évidence : les choix éthiques de la bonne vie ne sont pas les effets de causes déterminantes. Le hasard et les rencontres jouent ici un rôle plus décisif que les raisons.

Cette conclusion s'impose avec une plus grande netteté encore au niveau individuel. À qui exigerait qu'on lui fournît des arguments rationnels, pour se déterminer en faveur d'une fin dernière religieuse contre une fin séculière ou pour telle religion ou sagesse plutôt que telles autres, il faut répondre que ces arguments rationnels manquent. La rationalité métaphysique permet d'affirmer que l'absolu existe et qu'il est passible de trois interprétations équiprobables, mais le choix d'une interprétation dépasse les capacités de la raison humaine, comme lui échappe le choix rationnel entre le bouddhisme et le christianisme ou entre le prométhéisme et l'hédonisme. Pourtant, il faut choisir, car l'issue ne saurait être trouvée dans la suspension du jugement, puisqu'il y va des fins dernières et de la destination ultime de l'existence humaine.

En fait, pendant des millénaires et des dizaines de millénaires, les êtres humains ont rarement couru le risque d'avoir à se poser ces questions et de demeurer en suspens sur les réponses. En effet, chaque individu naît dans une culture ou une civilisation développée par de nombreuses générations. Jusqu'à l'émergence récente de la modernité en Europe, chacun trouvait dans son berceau et recevait de son éducation et de son instruction les réponses aux questions éthiques. Celles portant sur la vie bonne et sur le bien et le mal étaient prises en charge par des mœurs tenues partout pour naturelles. Celles liées à la bonne vie et aux fins dernières recevaient les réponses élaborées par la religion en place. À l'âge moderne et au stade de la mondialisation, la situation se renverse complètement. Les mœurs sont relativisées par leur diversité manifeste et le tableau des choix possibles est visible par tous. Le défi est donc adressé à chacun d'avoir à choisir le sens de sa vie, sans pouvoir le faire rationnellement. Chacun est livré à lui-même et à ses ressources personnelles, dont devrait résulter un certain désarroi chez plus d'un.

À la recherche du temps perdu (1913-1927) de Marcel Proust (1871-1922)

À la recherche du temps perdu est un cycle romanesque en sept volumes écrit par Proust entre 1908 et 1922. Ainsi, pendant quinze ans, il travaille minutieusement ses textes et ne cesse de les compléter. La narration est donc très étoffée, se déploie à travers les époques (1878/après-guerre 1914-1918), les milieux (bourgeoisie, aristocratie, armée...), les lieux (Combray, Balbec, Paris) ou encore l'art, au gré du réveil de sa mémoire, et mûrit avec ses personnages pour reconquérir le passé du narrateur.



DR

Le cycle romanesque proustien est composé des volumes suivants :

- *Du côté de chez Swann* (1913), qui relate l'enfance et les relations familiales du narrateur,
- *À l'ombre des jeunes filles en fleurs* (1919), qui raconte sa découverte des arts et ses premiers émois amoureux (prix Goncourt 1919) ;
- *Le Côté de Guermantes* (1921-1922), où l'on découvre l'ascension sociale du narrateur et son entrée dans le « monde ».

Il prend conscience que le temps passé n'existe plus. Le titre du roman s'oppose à celui du premier volume, tous deux faisant référence à un chemin de promenade qui mène à Combray : *Le Côté de Guermantes* se rapporte à l'aristocratie tandis que *Du côté de chez Swann* correspond au milieu bourgeois.

- *Sodome et Gomorrhe* (1923), qui correspond à la découverte des salons aristocratiques et bourgeois, des vices d'une société et de l'homosexualité ;

- *La Prisonnière* (1923) (inachevé), qui décrit sa relation tourmentée avec Albertine Bontemps (jalousie, sadisme...), qui est la transposition de sa relation avec son chauffeur Alfred Agostinelli ;

- *Albertine disparue (La Fugitive)* (1925), qui raconte la fin de la liaison du narrateur avec Albertine, qui meurt d'un accident de cheval après l'avoir quitté (Agostinelli meurt dans un accident de voiture). Il comprend que si l'amour provoque de la souffrance, il finit par devenir de l'indifférence car le temps efface les êtres. Cette prise de conscience lui permet de recommencer à vivre ;

- *Le Temps retrouvé* (1927), qui fait réapparaître tous les personnages du cycle, vieillies. Le narrateur, vieux lui aussi, mène désormais son existence comme une course effrénée afin de terminer son roman.

Attiré par les mondanités, Proust finit par comprendre, en subissant les épreuves de la vie (maladie, guerre), l'extrême vanité de ces tentations superflues. Il prend conscience que, pour sauvegarder le temps passé, il faut le fixer par l'écriture : il a trouvé sa vocation d'écrivain. Proust déroule alors le fil de sa vie en faisant travailler sa mémoire involontaire. Ainsi, son écriture est rattachée à des réminiscences brusques, à des surgissements d'images et de sensations fugitives qu'il arrive à faire remonter et qui font le lien entre sa mémoire et son passé.

Dans le premier volume, le narrateur raconte le célèbre épisode de la madeleine trempée dans du tilleul, qui ressuscite à sa mémoire, « *Combray et ses environs* » et par extension, son enfance entière. Il suit ensuite le fil de sa mémoire jusque dans le dernier volume qui ressuscite notamment Venise et Balbec, souvenirs déterminants, qui l'ancrent définitivement dans sa vocation, puisque c'est là qu'il comprend que l'art est le seul moyen d'analyser les sensations et qu'il doit remonter le temps pour réaliser son talent d'écrivain.

Cette manière de procéder donne à l'œuvre de Proust une structure extrêmement complexe. Le texte n'est pas linéaire puisque des liens sont établis en permanence entre le passé et le présent, à travers des rappels et des associations. Les souvenirs du jeune Marcel se mêlent constamment aux réflexions d'un narrateur qui a mûri et analysé le passé, gonflant toujours plus le texte. L'écrivain adopte en quelque sorte une posture réfléchissante en s'immisçant dans la fiction pour en proposer un mode de lecture. La vie de l'auteur et la fiction sont donc très étroitement confondues. La multiplication des digressions donne l'impression d'une narration diluée, intemporelle et ininterrompue. Par conséquent, le fil de l'histoire est parfois difficile à suivre, d'autant plus que, souvent, les thèmes ne se combinent que tardivement dans le texte, et que le cycle romanesque connaît un mouvement de renversement : tous les personnages sont touchés par un brusque changement de personnalité, de situation sociale et même de sexualité.

Si cette construction donne au texte quelques incohérences, le cycle romanesque proustien est particulièrement intéressant dans sa démarche liée à la mémoire et au passage du temps. En combinant des aspects à la fois sociologiques, initiatiques et psychologiques, il préfigure nettement le roman moderne.

Les artistes surréalistes

Sous l'instigation d'André Breton, le mouvement surréaliste, qui naît après la première guerre mondiale, tente de donner vie à l'inconscient humain. Cette exploration va toutefois se diversifier au fil du temps sous diverses formes artistiques.

« Je crois en effet qu'il vaut mieux adopter surréalisme que surnaturalisme que j'avais d'abord employé. Surréalisme n'existe pas encore dans les dictionnaires, et il sera plus commode à manier que surnaturalisme déjà employé par messieurs les Philosophes. » Apollinaire



Un élan artistique

Après la première guerre mondiale, l'ensemble des artistes, révoltés par les horreurs des tranchées, se lancent dans une profusion de productions. En peinture, le *cubisme* réfute les lignes imprécises des impressionnistes. Dans le ballet *Parade*, Erik Satie et Jean Cocteau participent à cette « recherche de nouveauté technique et d'exaltation spirituelle ». Le cinéaste espagnol Luis Buñuel et le peintre Salvador Dali, dans le court métrage *Le chien andalou* (1928), exorcisent les cauchemars qui les hantent. La poésie n'échappe pas à cette révolution intellectuelle. Avant sa mort en 1918, Apollinaire, précurseur des surréalistes, se faisait le chantre d'une poésie moderne et débarrassée de son carcan académique. Pour les surréalistes, et en premier lieu André Breton, cette poésie n'est qu'un moyen d'expé-



Satie



Buñuel



Cocteau



Baudelaire

d'expé-
mental à la conquête effective d'une manière d'exister ». La poésie pour les surréalistes est donc un art utilisé comme « technique d'exploration de l'Inconnu ». À l'instar de Baudelaire, les nouveaux poètes invitent au voyage intérieur, vers l'inconnu et l'insolite. L'œuvre de Jean Cocteau est le parfait exemple de cette flânerie dont les images cinématographiques retranscrivent les mots des poètes. Cette démarche est enfin une *aventure de violence* contre la littérature classique et contre les injustices de la société.



Dali



Breton

Le Manifeste du surréalisme

En 1915, André Breton, jeune étudiant en médecine, est affecté dans des hôpitaux psychiatriques où il s'initie aux travaux de Freud. Il découvre alors que l'inconscient recèle des potentialités pour la création artistique. En 1919, avec Louis Aragon, médecin lui aussi, et Philippe Soupault, il crée la revue *Lit-*



Aragon

térature qui publie des textes surréalistes, *Les Champs magnétiques*. Ces trois poètes décident de former le *groupe des surréalistes* auquel viennent se joindre Éluard, Desnos, Péret et les peintres Max Ernst et Joan Miró. En 1924, ces artistes écrivent le *Manifeste du surréalisme*, qui précise l'orientation artistique



Desnos

du groupe : « *Automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement*



Soupault

réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique et morale. » Mais, loin de cette apparente unité, les artistes vont bientôt affirmer leur propre singularité.



Péret

Les peintres



Ernst

André Breton définit, dans le *Manifeste*, la peinture comme « *une vacance totale, une crise absolue du modèle* » qui s'inspire désormais de l'inconscient, loin des modèles du monde réel. En 1924, il rencontre Joan Miró, et affirme qu'il « *est le plus surréaliste d'entre nous* ». Miró, qui traverse une crise existentielle, voit dans les surréalistes un encouragement à sa création. Il veut en effet se démarquer et inventer un nouveau style pictural. Dans *le Paysage catalan* (1924), il schématise les formes qui deviennent géométriques. La couleur ocre évoque la chaleur du Sud mais aussi l'embrasement de l'esprit.



Éluard



Miró

Cette effervescence culturelle parisienne attire le peintre belge René Magritte. Ce dernier, dans *La Trahison des images* (1928-1929), vise « *à ne faire que des peintures qui suscitent le mystère avec la précision et l'enchantement nécessaire à la vie des idées* ». Ainsi dans *Ceci n'est pas une pipe*, il peint un objet qu'il nous faut regarder pour lui-même sans lui appliquer une appellation forcément arbitraire.



Magritte

Salvador Dalí, dont les frasques verbales sont devenues légendaires, n'en demeure pas moins un véritable artiste surréaliste. Sa peinture, à l'instar de ses maîtres Raphaël ou Vermeer, est méticuleuse, précise et ordonnées. Dans la plupart de ses créations il insère des allusions cachées à sa vie. Cette dualité entre réalité secrète et montrée est la base de son œuvre originale. Il superpose une image quelconque avec d'autres plus abstraites qui fourmillent de détails, afin de troubler le spectateur et de le perdre.

Ce mouvement artistique qui associe le visible avec l'invisible invite à la méditation, à la recherche de soi et à la quête d'une vérité cachée.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

« *Il consacre un gain conséquent pour les généralistes et ouvre une perspective de progrès pour les assurés sociaux, rendus possibles grâce au dialogue et à la négociation entre tous ceux qui voulaient aboutir.* »

Les abus de langage se rencontrent quotidiennement. La presse, qu'elle soit écrite, radiophonique ou télévisuelle, n'échappe malheureusement pas à la règle. En voici un bel exemple avec l'adjectif « conséquent » ! Le sens de ce mot vient directement de ses origines latines profondes. Utilisé dans le domaine du raisonnement, ce mot exprime ce qui suit logiquement. De la sorte, il est employé pour qualifier toute personne qui raisonne avec justesse, selon la logique, ou toute argumentation bien structurée.

En conséquence de quoi, il est inutile et vain de vouloir lui attribuer des sens qu'il n'a pas. Ce serait, en effet, faire preuve de peu d'esprit que de s'obstiner à vouloir confondre cet adjectif avec ceux qui expriment une grande quantité, à savoir : « important », « substantiel », « considérable »...

Dès lors, le journaliste, par respect de la sémantique, aurait dû s'exprimer dans son papier de la façon suivante : « *Il consacre un gain substantiel pour les généralistes...* »

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Gilles Lemoine, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Jean-Pierre Zarader, *agrégé de philosophie.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Patrick-Louis Hubert, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Pierre Demeulenaere, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*